

À retourner :
Service Social du CNAS
10 bis, Parc Ariane
Bâtiment "Galaxie"
78284 Guyancourt Cedex
Tél. : 01 30 48 09 09
Fax : 01 30 48 06 23
E-mail : servicesocial@cnas.fr

Demande de microprêt social

Montant du prêt sollicité (de 500€ à 3 000€)	
Durée de remboursement souhaitée (24 ou 36 mois)	

Nature exacte du projet :

N° de membre

--	--	--	--	--	--	--	--

Collectivité employeur Département

Nom d'usage Nom de jeune fille

Prénom Date de naissance Lieu de naissance

Adresse personnelle de l'agent

Code postal Ville

Tél. domicile Portable Tél. professionnel

Situation de famille ⁽¹⁾: Marié Veuf Divorcé Séparé Vie maritale Célibataire Pacsé
(à compléter obligatoirement)

Depuis le Sous régime communauté Contrat de mariage ⁽²⁾
(à compléter obligatoirement)

Catégorie A B C ⁽¹⁾ Adresse e-mail personnelle

Date d'entrée dans la Fonction Territoriale Date d'adhésion de l'agent

Le Co-emprunteur :

Nom Nom de jeune fille

Prénom Date et lieu de naissance

Est-il agent territorial bénéficiaire du CNAS ⁽¹⁾ OUI NON N° de membre

Collectivité de

Indiquer le nom et prénom des enfants de l'agent :

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Indiquer le nom et prénom des enfants du conjoint, concubin ou personne à laquelle l'agent est lié par un Pacs, s'ils vivent sous son toit :

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Nom Prénom Date de naissance

Les informations recueillies dans la présente demande de prêt ainsi que celles recueillies ultérieurement ont un caractère obligatoire pour le traitement de la demande de crédit. En cas de non réponse, le dossier est refusé.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique de la part du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales, destiné à la gestion des activités sociales et culturelles. Les destinataires des données sont les services internes du CNAS, le correspondant de la collectivité employeur du bénéficiaire, le cas échéant les partenaires ou sous-traitants du CNAS ainsi que le prêteur. Les informations sont utilisées par le prêteur, responsable de leur traitement pour l'octroi et la gestion du contrat de crédit, les opérations de recouvrement, ainsi qu'au titre de la lutte anti-blanchiment. Elles pourront de convention expresse, être communiquées pour ces mêmes finalités, à l'entreprise d'assurance choisie pour l'opération de crédit. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données à caractère personnel vous concernant. Vos données personnelles peuvent être utilisées par CNAS, CMP-Banque ou par ses partenaires pour des actions commerciales. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation par le CNAS, cochez les cases emprunteur co-emprunteur . Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation par CMP-Banque, cochez les cases ci-après : emprunteur co-emprunteur . Les droits d'accès, de rectification et d'opposition peuvent être exercés à tout moment auprès de CMP-Banque - 55 rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris et s'agissant du CNAS au 10 bis Parc Ariane - Bâtiment Galaxie - 78284 Guyancourt Cedex ou par courrier électronique : cnas@cnas.fr

⁽¹⁾ Entourer la situation actuelle.
⁽²⁾ Cocher la case correspondante.

Nom de l'établissement prêteur : CMP-Banque

Ce questionnaire est nécessaire pour l'étude de votre demande de prêt et pour déterminer vos besoins et objectifs en matière d'assurance emprunteur et adapter notre offre à votre situation.

Êtes-vous :

Propriétaire Locataire Hébergé Autre (à préciser)

VOTRE PROJET

Nous vous conseillons d'avoir au préalable un entretien téléphonique avec le service social du CNAS (tél. : 01 30 48 09 09 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30).

Détail du financement de votre projet (€)

Montant total de votre projet	
Apport personnel	
Montant du prêt CNAS sollicité	
Reste à financer	

Revenus mensuels

RESSOURCES COMMUNES	MONTANT MENSUEL		
	Emprunteur	Co-emprunteur	TOTAL
Traitement ou salaire mensuel			
Allocations familiales			
Pensions alimentaires			
Autres ressources (pensions, retraites...)			
Revenus fonciers			
TOTAL DES RESSOURCES (A)			

Charges mensuelles

CHARGES COMMUNES	MONTANT MENSUEL
Loyer charges comprises	
Prêt immobilier (mensualité en cours ou à venir)	
Autres charges (pensions alimentaires...)	
Impôts sur le revenu	

Crédit en cours*

Organismes prêteurs	Objet du crédit	Date début du prêt	Date fin du prêt	Montants restants dûs	Échéances mensuelles

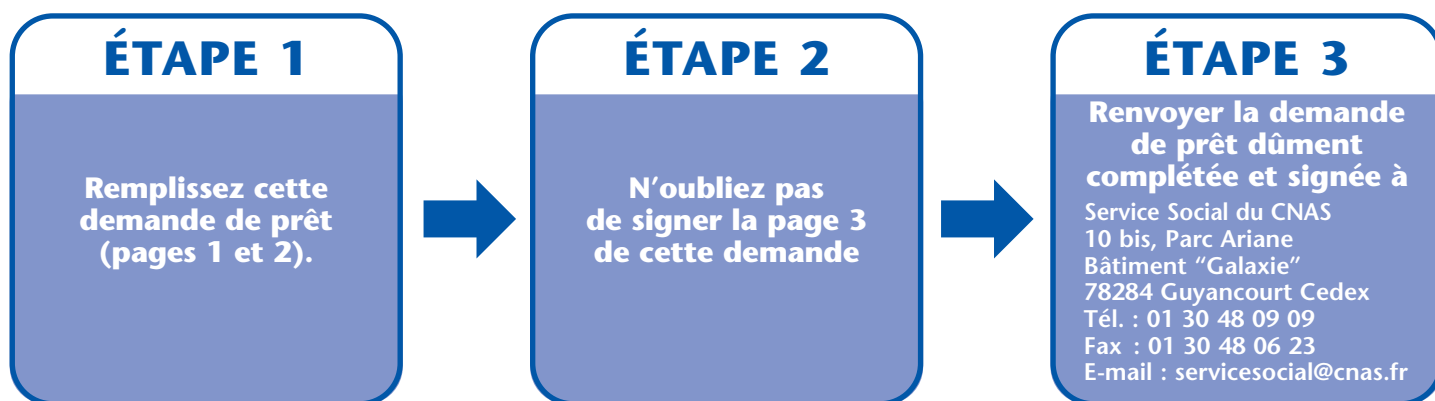
TOTAL CHARGES HORS IMPÔTS (B)

TOTAL CHARGES IMPÔTS COMPRIS (C)

Calcul du taux d'endettement (B/A x 100)

Calcul du reste à vivre (A - C)

POUR UN TRAITEMENT RAPIDE DE VOTRE DEMANDE



Tout dossier incomplet ne pourra être étudié

RAPPEL :

Le Microprêt social ne peut être octroyé pour recouvrir un découvert bancaire, rembourser des crédits ou solder des dettes.

Ce prêt est réservé aux agents dont l'impôt **ne dépasse pas la 1^{re} tranche d'imposition soit 1 000 €** (ligne 14 de l'avis d'imposition intitulée «impôt sur le revenu soumis au barème») et dont le taux d'endettement est inférieur à 40 %.

Je soussigné(e)

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts, que je ne fais l'objet ni d'interdiction bancaire ni d'une procédure de règlement amiable ou de redressement judiciaire civil et que je n'ai introduit aucune demande d'ouverture des procédures susvisées en application de la loi n° 89.1010 du 31 décembre 1989.

En tant qu'agent bénéficiaire du CNAS, j'autorise par la présente, le CNAS à transmettre à CMP-Banque, mes coordonnées personnelles et éventuellement des documents confidentiels me concernant afin d'envisager l'étude d'une demande de financement, j'autorise CMP-Banque à communiquer des informations concernant l'issue de cette étude. Je reconnais avoir été informé(e) que cette transmission ne constitue pas un engagement de CMP-Banque de me consentir un crédit et ne m'oblige pas à souscrire à l'offre de crédit qui me sera faite.

Fait à : le :

Signature emprunteur :

Signature co-emprunteur :

Décision de CMP-Banque au regard des conditions d'octroi applicables

AVIS DÉFAVORABLE	
AVIS FAVORABLE	
Montant du prêt	
Durée	

Validation du CMP-Banque en date du :

Détail des pièces obligatoires et nécessaires à l'étude du dossier*

- le formulaire spécifique de prêt « Microprêt social », signé par le(s) bénéficiaire(s) et validé par le service social du CNAS,

IDENTITÉ

- la copie recto-verso d'1 pièce d'identité en cours de validité pour l'emprunteur (carte nationale d'identité, passeport ou attestation de renouvellement CNI),
- la copie recto-verso d'1 pièce d'identité en cours de validité pour le co-emprunteur (carte nationale d'identité, passeport ou attestation de renouvellement CNI),

DOMICILE

- dernière quittance de loyer pour les locataires + bail de location si bailleur privé,
- taxe foncière pour les propriétaires,
- facture d'électricité ou de téléphone,
- si logement de fonction : attestation employeur ou contrat de travail,
- si logement chez un tiers : attestation d'hébergement + pièce d'identité et justificatif de domicile de la personne qui héberge.

REVENUS

- les 2 derniers bulletins de salaire ou de pension pour l'emprunteur + certificat d'emploi pour les agents contractuels,
- les 2 derniers bulletins de salaire ou de pension pour le co-emprunteur + certificat d'emploi pour les agents contractuels,
- bulletin de salaire du mois de décembre de l'année passée,
- contrat de travail si ancienneté faible (moins d'un an),
- si revenus fonciers : bail + quittance,
- les justificatifs des autres revenus (hors revenus sociaux)
pour les non salariés : copie de l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Registre des Métiers (Kbis), dernier bilan comptable et les 3 derniers avis d'imposition,
- la copie de tous les volets du dernier avis d'imposition de l'emprunteur,
- la copie de tous les volets du dernier avis d'imposition du co-emprunteur,

BANQUE

- les relevés de comptes des 2 derniers mois pour l'emprunteur de tous les comptes (certifiés conformes par la banque en cas de relevés internet),
- les relevés de comptes des 2 derniers mois pour le co-emprunteur de tous les comptes (certifiés conformes par la banque en cas de relevés internet),
- un relevé d'identité bancaire,

JUSTIFICATIFS

- devis du projet d'amélioration de la vie quotidienne (les dépenses déjà engagées ne sont pas acceptées),

DIVERS

- en cas de saisie ou cession des rémunérations, joindre le bordereau actualisé de situation de l'opposition, jugement de divorce (si divorce récent ou pension alimentaire versée ou perçue).

* CMP-Banque se réserve le droit de demander des documents complémentaires à l'agent emprunteur et au co-emprunteur.

Vous retournerez le formulaire et ces pièces à l'adresse suivante

**Service social du CNAS :
10 bis parc Ariane
Bâtiment Galaxie
78284 Guyancourt cedex**

Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales
Siège Social : 10 bis Parc Ariane – Bâtiment Galaxie – 78284 Guyancourt cedex
www.cnas.fr – Téléphone : 01 30 48 09 09 – Télécopieur : 01 30 48 06 23
Association loi 1901 déclarée sous le numéro 5359 à la Préfecture des Yvelines (J.O. du 5 août 1967) – SIRET 309 954 956 00046

**Merci de bien vérifier avant l'envoi de votre dossier que celui-ci est complet
(toute demande incomplète ne pourra être traitée et entraînera des demandes de pièces complémentaires
qui ne feront qu'allonger les délais d'octroi du prêt)**